

ANALYSE DU RETOUR D'EXPERIENCE DES EXPERTS FRANÇAIS A L'IPBES

Janvier 2016



Auteur : Agnès Hallosserie
Relecteurs : Barbara Livoreil
Jean-François Silvain
Pierre-Edouard Guillain

Executive Summary

The first programme of work of the Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES) covers the period 2014-2018. To date, the Platform has already established three task forces working on crosscutting issues and ten expert groups working on regional, thematic, and methodological assessments, representing about 1,000 experts. These experts are nominated by IPBES member states and stakeholders and selected by the IPBES Multidisciplinary Expert Panel (MEP). They are key players for IPBES knowledge production.

Contributing to IPBES work is in most cases an experience one of its kind for experts: it involves very large, diverse teams, with many specific worldviews and disciplinary approaches. It mixes scientific expertise with other forms of knowledge, and requires to work at the science-policy interface. Experts may not be used to such a working environment. This work with IPBES comes on top of the experts' other responsibilities.

France is largely involved in the Platform's current programme of work, with about 40 experts distributed across all current task forces and expert groups but one, and 2 experts in the MEP. Coordination of the French participation to IPBES and support to the selected experts is provided by the French Committee for IPBES, whose Secretariat is hosted at the Foundation for Research on Biodiversity¹.

Halfway through the implementation of IPBES current work programme, the Secretariat of the French Committee for IPBES was in a good position to mobilize the community of French experts contributing to IPBES in order to collect feedback on the functioning of IPBES experts groups. An online, anonymous survey was launched in November 2015 and ran for 5 weeks, recording 18 answers. It helped identify the main strengths and weaknesses of the current way of implementing IPBES work, and to formulate recommendations for an improved implementation in the future, until 2018 and beyond. The following audiences may be interested in the analysis of the survey findings:

- Any expert contributing to IPBES work, including assessments' coordinating lead authors and co-presidents, and members of the MEP and Bureau;
- National platforms for IPBES supporting nominated experts;
- IPBES Secretariat and Technical support units.

The key findings of the online survey are:

- Experts are very enthusiastic about working for IPBES, and their motivation is key to overcome challenges such as work overload and timing pressure.
- IPBES fulfils well its objective of bringing together various disciplinary approaches to biodiversity and ecosystem services. Pluri-disciplinarity is acknowledged as a strength of the groups but could still be improved.
- IPBES is also successful in synthesizing the state of current knowledge on a topic, enabling existing knowledge and data that would not otherwise have been put together to be jointly analysed in the assessments.

¹ See <http://www.fondationbiodiversite.fr/en/society/ipbes.html> for more information.

- Experts generally feel that the adoption of the scoping document for an assessment by the Plenary makes it not flexible enough and difficult for them to work with. It takes time to become familiar with the IPBES assessment preparation process.
- The scientific excellence of IPBES is difficult to assess at this stage, most deliverables still being at an early stage of advancement.
- The key issue that would need to be addressed to enable better work at IPBES is the inner workings of the experts groups and task forces. The responsibilities of the IPBES Secretariat, the technical support unit where relevant, and the assessments' co-presidents and coordinating lead authors, should be clearly defined for the group management to be efficiently carried out.
- Experts are aware of the additional workload that a nomination to contribute to IPBES implies. However, few research centres have arranged for experts' time to be balanced against additional work for IPBES. This workload can become a real burden when experts have to work even harder in order to compensate for some other experts' lack of involvement.
- Some reluctance to share data with the wider group was reported. Even though this is not a widespread issue impeding IPBES expert groups to fulfil their mission, this could become of serious concern in some instances and reveals underlying problems in collaboration that need to be explored further and addressed.

The analysis ends with a series of recommendations for IPBES bodies managing the expert groups: the MEP, the Bureau, the Secretariat and the Technical support units.

Table des matières

Introduction	1
Méthodologie	1
Résultats	1
Représentativité des personnes sondées	2
L'organisation du travail au sein des équipes et groupes IPBES	3
Les réunions d'experts	4
Les groupes d'appui technique	7
La circulation de l'information au sein des groupes	8
Les experts à l'interface avec la politique.....	8
La prise en compte des connaissances hors du champ académique.....	12
La collaboration internationale et pluridisciplinaire	13
Le niveau d'intégration des produits de l'IPBES entre eux.....	14
La charge de travail des experts.....	15
Bilan : succès et points d'amélioration des groupes d'experts et équipes spéciales.....	17
Recommandations	20
Sélection des experts.....	20
Formation	20
Communication	20
Gestion du groupe de travail.....	20
Outils et données.....	21
Recommandations pour l'évaluation régionale Europe et Asie centrale	21
Recommandations pour l'évaluation régionale Asie-Pacifique.....	21
ANNEXE	22

Introduction

Deux ans après le début de sa mise en œuvre, le programme de travail de l'IPBES 2014-2018 mobilise environ 1000 experts internationaux, contribuant à un ou plusieurs des 18 livrables adoptés lors de la troisième séance plénière de l'IPBES en décembre 2013. Pour la première fois, en février 2016, des évaluations finales et leurs résumés à l'intention des décideurs seront examinés en plénière. L'état d'avancement des autres éléments du programme de travail sera également présenté.

Pour préparer cette réunion et contribuer de manière constructive aux négociations, le Secrétariat scientifique du Comité français pour l'IPBES a collecté des données sur l'expérience des experts français participant aux travaux de l'IPBES. Ce retour a servi à formuler des propositions pour l'amélioration de la conduite et de la qualité des travaux de la plateforme pour la seconde moitié de la mise en œuvre de son programme de travail.

Il a permis également d'identifier les points sur lesquels les experts ont besoin d'être soutenus, afin que le Comité français pour l'IPBES puisse les appuyer là où il en a le pouvoir, et fasse remonter les réflexions auprès des autres instances compétentes pour agir (les organes de l'IPBES par exemple). L'objectif est que la France maintienne un niveau de soutien égal ou supérieur à celui qu'elle apporte à l'IPBES depuis 2014. Ce soutien passe par des apports financiers au fonds d'affectation spéciale de la plateforme, mais, de manière tout aussi cruciale pour la bonne mise en œuvre du programme 2014-2015, par un important soutien en nature. La France est en effet le pays qui a mobilisé à ce jour (janvier 2016) le plus grand nombre d'experts contribuant aux travaux, soit 2 experts dans le Groupe d'experts multidisciplinaire (GEM) et 39 experts dans les différents groupes d'experts et équipes spéciales. Cette mobilisation a un coût qui comprend le financement des déplacements et les frais de mission des experts lors des réunions des équipes et groupes d'auteurs, ainsi qu'une partie du temps consacré par les experts aux travaux de l'IPBES, la recherche étant largement dans le domaine public en France.

Méthodologie

Le questionnaire (voir Annexe) a été mis en ligne via Google Forms et les experts en ont été informés le 5 novembre. Des rappels ont été lancés le 23 novembre et le 2 décembre. Le questionnaire a été clos le 10 décembre.

Ce questionnaire a été conduit de manière entièrement anonyme. Il est probable que l'expérience de chaque expert dépende en partie de l'organisation du travail au sein de l'équipe spéciale ou du groupe d'experts dont il/elle fait partie, et de son rôle au sein du groupe. Les deux dernières questions permettaient d'obtenir des informations sur ces points et étaient facultatives.

Résultats

18 réponses ont été obtenues, soit un taux de réponse de 46%. Bien que ce taux ne permette pas de considérer le retour d'expérience obtenu comme applicable à

l'ensemble des experts français mobilisés, il est relativement élevé pour une enquête en ligne dont le temps de réponse estimé était de une heure.

Les raisons suivantes peuvent expliquer le manque de réponse de la part des experts français participant à l'IPBES :

- Manque de temps : les experts ont de nombreuses missions à accomplir dans le cadre de leur activité professionnelle. Les contributions à l'IPBES s'ajoutent de manière volontaire aux activités habituelles, et les activités supplémentaires de coordination et les demandes de rapportage par le Comité IPBES sont donc en bas de la liste des priorités des experts ;
- Plusieurs experts avaient déjà communiqué un retour de leur expérience à l'IPBES à la Secrétaire scientifique du Comité français, à l'occasion de rencontres en personne ou d'appels ;
- Le format de l'enquête en ligne peut être rédhibitoire pour certains et nécessite une connexion internet...

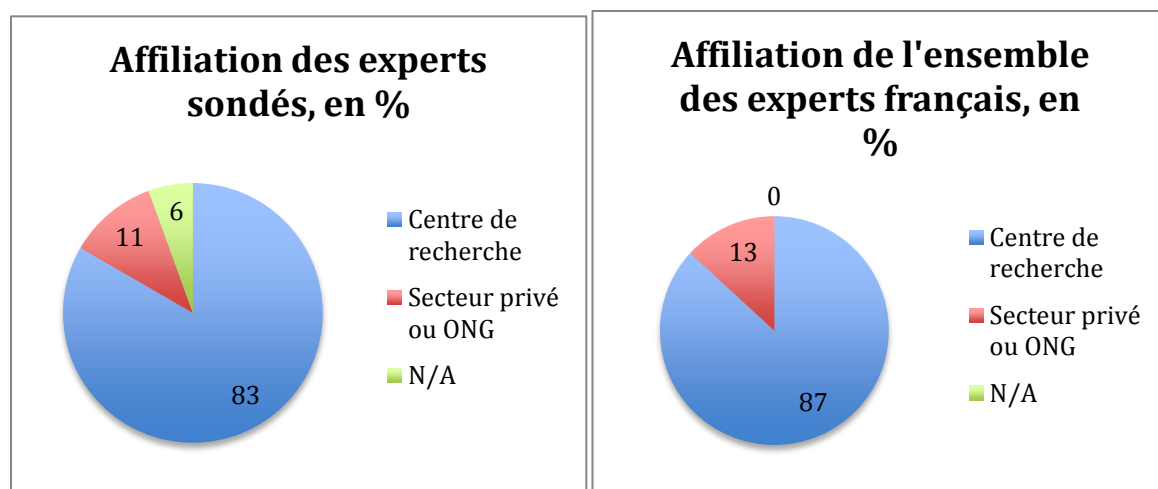
Les raisons suivantes peuvent expliquer le taux de réponse relativement élevé à l'enquête :

- Le fonctionnement et le déroulement des travaux à l'IPBES peuvent beaucoup différer du cadre de travail habituel des experts. Ils ressentent le besoin de témoigner de leur expérience ;
- La confiance dans le Comité français pour l'IPBES, sa capacité à accompagner les experts et à améliorer leurs conditions de travail.

Représentativité des personnes sondées

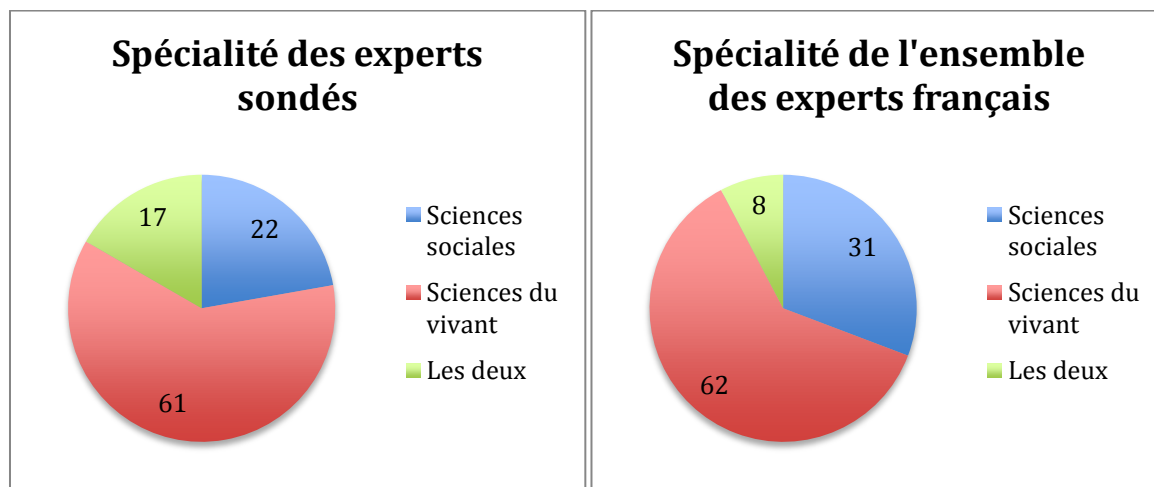
L'échantillon des experts qui ont répondu au sondage est représentatif de l'ensemble du groupe d'experts français participant aux travaux de l'IPBES en ce qui concerne la répartition entre centres de recherche publics et le secteur privé, les ONG ou autres types de structures (voir Figure 1).

Figure 1 : Experts selon leur affiliation



L'échantillon est également bien représentatif des différentes disciplines au sein de l'ensemble du groupe (voir Figure 2).

Figure 2 : Experts selon leur discipline



L'organisation du travail au sein des équipes et groupes IPBES

Le programme de travail de l'IPBES pour la période 2014-2018 s'articule autour de quatre objectifs :

- 1) Renforcer les capacités et les connaissances à l'interface science-politique pour que la Plateforme puisse s'acquitter de ses principales fonctions. Cet objectif a conduit à la création de trois équipes spéciales qui travaillent sur des produits spécifiques et de manière transversale avec les groupes d'experts formés pour les autres produits. Les travaux des équipes spéciales portent respectivement sur :
 - a) Le renforcement des capacités
 - b) Les systèmes de connaissance locaux et autochtones
 - c) Les besoins prioritaires en matière de connaissances et de données
- 2) Renforcer l'interface science-politique dans le domaine de la biodiversité et des services écosystémiques aux niveaux sous-régional, régional et mondial ;
- 3) Renforcer l'interface science-politique s'agissant des questions thématiques et méthodologiques. Pour ces deux objectifs, plusieurs groupes d'experts ont été constitués. Dans ce contexte, les experts sélectionnés sont les auteurs et réviseurs des évaluations IPBES. Pour certaines évaluations, un groupe a été formé pour produire une étude de cadrage de l'évaluation, présentant sa portée, sa structure, les données disponibles, son calendrier, son coût etc. Pour les autres, le cadrage a été produit par le Groupe d'experts multidisciplinaire (GEM). Dans tous les cas, l'étude de cadrage doit être adoptée par la plénière de l'IPBES avant que l'évaluation ne commence. Une fois le lancement d'une évaluation approuvé par la plénière, un appel à nomination d'experts est lancé aux gouvernements et aux parties prenantes en vue de la formation d'un groupe d'expert. Les dates de lancement des évaluations sous ces deux objectifs varient donc en fonction de l'ampleur de l'évaluation, de la date d'adoption du cadrage et des ressources disponibles. Les groupes d'experts constitués en 2014 et 2015 sont les suivants :

- a) Evaluations régionales de la biodiversité et des services écosystémiques : Amériques, Afrique, Asie-Pacifique, Europe et Asie Centrale, ainsi qu'un guide sur la réalisation et l'intégration des évaluations à tous les niveaux et une étude de cadrage pour les quatre évaluations régionales
 - b) Evaluation des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire
 - c) Evaluation sur la dégradation et la restauration des terres et son étude de cadrage
 - d) Evaluation des scénarios et de la modélisation de la biodiversité
 - e) Etude de cadrage pour l'évaluation sur les diverses conceptualisations de la valeur de la biodiversité et des bienfaits procurés par la nature à l'homme.
- 4) Faire connaître et évaluer les activités de la Plateforme, ses produits et ses conclusions. Le Secrétariat de l'IPBES est chargé de la plupart de ces questions qui concernent :
- a) Un catalogue des évaluations. Un groupe d'experts a été créé pour travailler sur ce produit.
 - b) Un plan de gestion de l'information et des données, dont l'équipe spéciale sur les connaissances et données (voir 1c) est en charge.
 - c) Un catalogue d'outils et de méthodes à l'appui des politiques
 - d) Des stratégies, produits et processus de communication, d'information et de participation
 - e) Une étude d'efficacité des orientations, procédures, méthodes et approches de la Plateforme.

Sur les 18 experts ayant répondu à l'enquête, 6 sont impliqués dans les travaux de l'IPBES depuis 2014. Ils ont participé à 3 réunions en moyenne. Les experts impliqués depuis 2015 ont participé à 2 réunions en moyenne.

Les réunions d'experts

Description

Les **équipes spéciales** se réunissent annuellement pour discuter des progrès accomplis et de la suite de leur travail. La première réunion sert essentiellement à l'ensemble de l'équipe de prendre contact, ainsi qu'avec les organes de l'IPBES (Bureau, Groupe d'experts multidisciplinaire, Secrétariat) et le groupe d'appui technique le cas échéant. Le fonctionnement et les objectifs du groupe sont présentés. L'ordre du jour des réunions suivantes est défini par les différentes missions confiées à l'équipe spéciale au cours du temps.

Les équipes spéciales sont également sollicitées par les groupes d'experts pour appuyer leurs travaux, comme par exemple l'équipe spéciale sur les savoirs locaux et autochtones qui organise des réunions entre des détenteurs de savoirs locaux et autochtones ou des experts sur les savoirs locaux et autochtones et les auteurs des évaluations thématiques et régionales, afin de s'assurer que les évaluations prennent bien en compte ces savoirs.

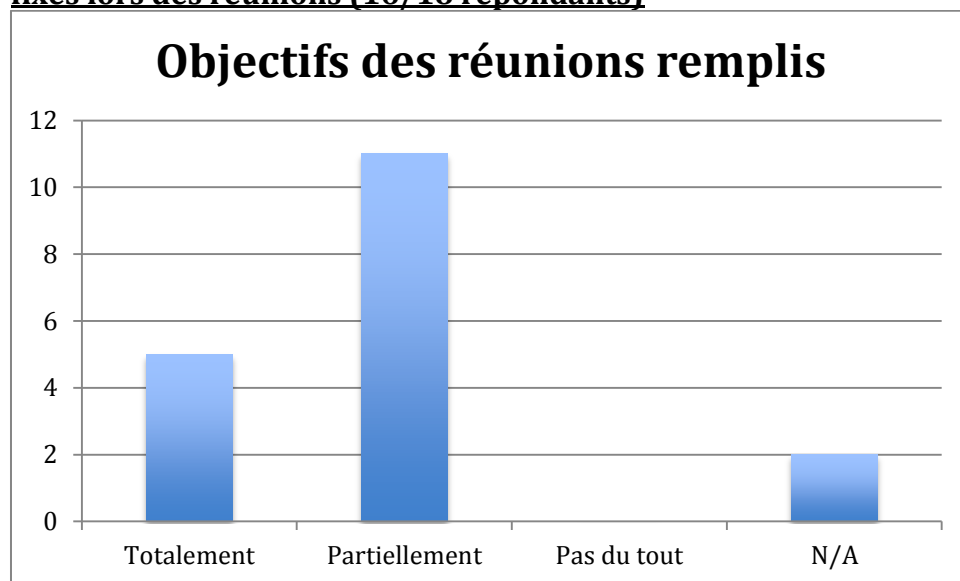
Les **groupes d'experts** travaillant sur une étude de cadrage se réunissent une fois pour travailler à la rédaction du document. Les réunions des auteurs des évaluations se déroulent sur une semaine et sont ensuite organisées selon ce schéma :

- Une première réunion sert à informer les auteurs et à mettre en place le travail d'évaluation. L'ensemble des auteurs se rencontre et travaille à la structure de leur chapitre. La réunion permet également d'assurer la cohérence entre chapitres. Un « projet zéro » (*'zero order draft'*) de l'évaluation est produit. Les experts considèrent que cette réunion est essentielle pour mieux comprendre la nature exacte de la contribution qui leur est demandée, sur quel contenu celle-ci porte, et pour clarifier le déroulement de l'évaluation.
- Seuls les auteurs coordinateurs (ou 'CLA' *Coordinating Lead Authors*) et les éditeurs-réviseurs sélectionnés participent à la deuxième réunion, consacrée à l'intégration des commentaires reçus lors du processus d'examen (les appels à examen ou *peer review* par des experts indépendants externes et les gouvernements sont lancés par l'IPBES).
- Une troisième réunion de l'ensemble du groupe d'auteurs est organisée pour finaliser la version qui sera diffusée aux gouvernements et experts avant d'être adoptée en plénière.

Efficacité des réunions

La majorité des experts considère que les réunions remplissent partiellement leurs objectifs. Aucun expert n'estime que les objectifs ne sont pas du tout remplis.

Figure 3 : Perception des experts français quant à l'accomplissement des objectifs fixés lors des réunions (16/18 répondants)



Les experts étaient invités à laisser des remarques pour éclairer leur réponse. Les points suivants permettent d'expliquer pourquoi l'ensemble des objectifs de la réunion est rarement atteint :

- Lors de la première réunion, comprendre le processus d'élaboration des évaluations IPBES et le rôle de chacun est fastidieux et prend beaucoup de temps, ce qui limite le temps consacré au travail de fond.
- La méthodologie à suivre pour les évaluations et des informations sur les sources de données potentielles, essentielles pour entrer dans le vif des travaux, ne sont pas suffisamment présentées (souvent parce qu'elles ne sont pas encore suffisamment élaborées ou identifiées).

Ces difficultés peuvent s'expliquer :

- Du fait de l'approche « descendante » de l'IPBES : les auteurs sélectionnés doivent s'insérer dans un plan de chapitres et une description du contenu qu'ils n'ont pas élaborés eux-mêmes (sauf exception quand un auteur a également fait partie du groupe pour le cadrage). Par ailleurs, les auteurs ne se proposent pas pour un chapitre spécifique : les présidents de l'évaluation assignent les auteurs aux différents chapitres. Les auteurs ne voient pas toujours de premier abord la pertinence de leur expertise pour le chapitre en question. Ce questionnement est une des forces de l'IPBES qui, par la composition interdisciplinaire de ses groupes de travail, suscite chez les participants des réflexions sur leurs méthodes et leurs connaissances respectives, notamment au cours de la première réunion et des travaux qui s'ensuivent, mais ce n'est pas acquis d'emblée. Cette approche descendante pose aussi des difficultés pour les membres de certaines équipes spéciales, qui doivent répondre à des questions et produire des documents spécifiques sans avoir mené de réflexion stratégique sur leur mission au préalable.
- Les synthèses et bilans des connaissances sont établis par les CLA, qui ont leur propre approche du sujet, tandis que l'apport principal de connaissances vient des experts et des parties prenantes locaux, notamment les connaissances sur les solutions aux enjeux de la protection de la biodiversité. Pour améliorer cette situation, un meilleur équilibre entre les domaines d'expertise est nécessaire (une procédure de sélection d'experts additionnels pour corriger les déséquilibres géographiques, disciplinaires et liés au genre dans les groupes d'experts va être soumise à l'approbation de la plénière en février 2016). Certains experts suggèrent que les évaluations devraient être plus conséquentes, afin d'éviter les simplifications et les lieux communs et que chaque idée puisse être reflétée.
- Les experts hors monde académique (gestionnaires, politiques, praticiens), déjà sous-représentés dans les groupes, ont souvent plus de difficultés à se libérer pour participer aux réunions que les experts issus du monde académique.

Entre les réunions

Entre les réunions, les auteurs travaillent surtout par échange de mails (72% des répondants sont d'accord avec cette affirmation), mais cela semble varier selon les individus et donc probablement la direction des chapitres auxquels ils contribuent, étant donné que les réponses négatives concernent en partie les mêmes évaluations que les réponses positives. Les appels téléphoniques et téléconférences sont plus rares (50% des répondants sont d'accord avec l'affirmation « Le travail avance entre les réunions grâce à des appels téléphoniques et des téléconférences entre auteurs. »). La plupart des répondants travaillant avec ces moyens font partie du groupe d'experts pour l'évaluation Europe et l'Asie centrale. 44% des experts ayant répondu à l'enquête considèrent néanmoins que les auteurs travaillent plutôt de manière isolée entre les réunions, bien que 78% d'entre eux aient recours aux mails et 44% d'entre eux aux téléconférences.

Financement de la participation des experts aux réunions

44% des experts français ayant répondu à l'enquête reçoivent un soutien financier de la part de leur organisme de rattachement pour participer aux réunions dans le cadre de l'IPBES. 28% reçoivent le soutien financier d'une autre structure (bien que certains d'entre eux soient rattachés à un organisme de recherche). Ce soutien financier est assuré entre autres par l'IPBES (cas exceptionnels qui vont à l'encontre des procédures IPBES car la France, en tant que pays développé, n'est pas éligible au soutien financier du Secrétariat), la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (enveloppe dédiée du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie pour financer les experts sans alternatives de financement) et dans un cas l'UICN. Les 28% restants n'ont pas du tout reçu de soutien pour le financement de leurs missions IPBES. Ce chiffre inclut 2 experts qui n'ont participé à aucune réunion.

Le temps de travail des experts n'est pas dédommagé, les experts contribuant aux travaux de l'IPBES *pro bono*. Il faut noter que cela peut être discriminant pour les experts hors du monde académique, notamment les auto-entrepreneurs.

Les groupes d'appui technique

Les **groupes d'appui technique** (GAT ou TSU, Technical Support Unit) visent à coordonner la production des évaluations. Elles constituent une extension du Secrétariat IPBES et la plupart des livrables ont un GAT dédié.

78% des experts considèrent que le GAT apporte un soutien de satisfaisant à très satisfaisant aux travaux du groupe en organisant les réunions d'auteurs. La seule expression de manque de satisfaction concernait le GAT du groupe d'experts pour l'évaluation régionale sur l'Afrique, mais il a également été jugé satisfaisant par un autre répondant.

Les GAT semblent moins performants pour faciliter l'accès aux données : 28% d'experts seulement considèrent que le soutien apporté est satisfaisant et 39% considèrent que cet aspect n'est pas satisfaisant. Une des raisons pouvant expliquer ces difficultés à identifier et mettre à disposition les données est qu'il n'existe pas de procédure claire pour que les GAT collectent des données (top-down) auprès des détenteurs de données ou que les projets, programmes et autres initiatives pertinentes puissent mettre leurs données à disposition (bottom-up), ce qu'a fait par exemple l'UICN pour les données de la Liste rouge des espèces menacées. Plusieurs organisations travaillant sur une thématique ou une échelle pertinente pour une ou des évaluations IPBES ont indiqué qu'elles ne savaient pas comment mettre à disposition leurs résultats auprès de l'IPBES.

Suite à plusieurs offres de mise à disposition de travaux ou données existants reçues par le Secrétariat du Comité français pour l'IPBES, nous avons essayé de voir s'il y avait un besoin ou une demande particulière émanant des experts sélectionnés pour le programme de travail. Certains experts considéraient que l'avancement des travaux IPBES à ce stade ne permettait pas de formuler une requête claire auprès de leurs collègues, d'autres considéraient que la mise en réseau et les opportunités de rencontres entre experts offertes par l'IPBES suffisaient à créer les contacts nécessaires. Les suggestions de rapprochement avec les initiatives suivantes peuvent cependant être notées :

- Le Secrétariat du Programme régional océanien pour l'environnement, pour l'évaluation IPBES pour la région Asie-Pacifique ;
- le Groupe technique intergouvernemental sur les sols (ITPS, Intergovernmental Technical Panel on Soils), le groupe d'experts IPBES sur la dégradation et la restauration des terres et l'Evaluation mondiale des océans pour l'évaluation IPBES pour la région Europe et Asie centrale.

La question de la reconnaissance scientifique des experts contributeurs qui seraient sollicités pour apporter un soutien aux travaux des experts nommés à l'IPBES a été soulevée, au moins un cas de déclin de l'invitation à contribuer, faute de reconnaissance et de visibilité scientifique (noms des contributeurs listés en début d'évaluation plutôt qu'en tant qu'auteurs de chapitres) s'étant présenté.

La circulation de l'information au sein des groupes

78% des experts ayant répondu à l'enquête déclarent être bien informés des échéances concernant leurs livrables, dont la moitié ont reçu cette information par le Secrétariat de l'IPBES et l'autre moitié par d'autres canaux, dont essentiellement les auteurs coordinateurs et dans une moindre mesure le GAT. Les experts estimant qu'ils sont mal informés des échéances et qui ont accepté d'indiquer le groupe ou l'équipe dont ils font partie travaillent à l'évaluation régionale Afrique.

Afin que chaque groupe ou équipe bénéficie d'une information de qualité, le Secrétariat de l'IPBES se doit d'assurer une communication des informations indispensables, pour pallier les carences éventuelles des auteurs coordinateurs et des GAT. Un calendrier des travaux pourrait être maintenu à jour sur les pages du sites IPBES consacrées à chaque livrable. Cela pourrait notamment aider les experts à connaître les échéances des autres groupes et ainsi aider à l'harmonisation des produits de l'IPBES et au soutien des équipes spéciales. Des indications précises en matière de communication pourraient être incluses dans les arrangements institutionnels pris avec les GAT qui, en tant qu'extensions du Secrétariat, devraient apparaître comme un relai d'information de manière systématique (seuls 2 répondants sur les 17 ayant un GAT associé à leur groupe ont indiqué le GAT comme source d'information). Certains GAT envoient par exemple un bulletin mensuel de 2 pages aux membres du groupe ou de l'équipe spéciale dont ils ont la charge, présentant les activités des différents membres, les activités avec le comité de gestion du groupe (Bureau, MEP) et le Secrétariat.

Les experts à l'interface avec la politique

La moitié des experts ayant répondu à l'enquête n'avaient jamais travaillé avec des équipes internationales à des échelles aussi importantes (globale et régionale). Travailler à l'interface science-politique est également un grand défi pour de nombreux experts qui n'ont pas l'habitude que leurs travaux de recherche soient cadrés par des décisions gouvernementales. Il apparaît cependant que les experts ont su s'adapter (Figure 9) et ont trouvé un équilibre entre la qualité et la pertinence de leurs contributions scientifiques et le cadre politique dans lequel elles se déploient.

Par exemple, les experts sont quasi-unanimes sur le fait que les sujets portant sur la biodiversité et les services écosystémiques sont politisés, du fait notamment des perceptions très individuelles des valeurs de la biodiversité, des services écosystémiques et de leurs impacts. Cela tend à écarter l'attention du contenu scientifique et à la focaliser sur des débats politiques où chacun cherche à faire primer

sa vision. Le travail des experts ne semble cependant pas en être très affecté (voir Figure 4). Ils sont également très peu à avoir recours à l'autocensure (Figure 6). Les experts ayant indiqué des difficultés sur ces points font partie des mêmes groupes que les experts qui n'en signalent pas, les difficultés sont donc probablement liées à des points spécifiques au sein de ces évaluations plutôt qu'à une évaluation dans son ensemble. Si certains experts soulignent que le cadre politique dans lequel se déploient les évaluations fait avancer les travaux plus lentement que ce à quoi ils sont habitués (Figure 7), ils ont pour la plupart choisi de ne pas se prononcer à ce sujet. Il a par ailleurs été souligné que le but même de l'IPBES est de conduire à une politisation des sujets traités, puisque les travaux ont pour but d'aider à la décision publique.

Le cadrage des évaluations thématiques et régionales une fois approuvé par la plénière apparaît nettement comme une contrainte entravant les contributions (Figure 5), les experts estimant souvent que la structure de leur chapitre ou la définition de notions clés dans l'étude de cadrage ne sont pas satisfaisantes. Le bouleversement des habitudes de travail et notamment des approches et des points d'entrée sur la thématique de la biodiversité et des services écosystémiques n'est pas perçu négativement par les experts, qui apprécient la nouvelle perspective que l'IPBES leur offre sur leur propre expertise. Cela prend néanmoins du temps et demande un important travail d'introspection.

Pour faciliter ce procédé, on peut envisager :

- d'accentuer les communications sur l'approche transdisciplinaire de l'IPBES, et par exemple le raisonnement du Comité de gestion de l'évaluation lors de la répartition des experts entre les chapitres, lors de la première réunion d'auteurs ;
- d'encourager les échanges entre les experts ayant déjà vécu ce processus et les nouveaux experts sélectionnés.

Les experts sont mitigés quant au seuil du niveau de confiance dans les conclusions de l'IPBES nécessaire aux décideurs politiques (Figure 8) : 55% des experts indiquent que le niveau de confiance est suffisamment élevé, mais 22% ne se sont pas prononcés sur la question, ce qui peut s'expliquer en partie du fait que les évaluations auxquelles les répondants contribuent ne sont encore qu'à un stade intermédiaire.

Figure 4 : Réponses à l'affirmation : « La politisation des sujets abordés m'empêche d'effectuer mon travail de scientifique. » (18/18 répondants)

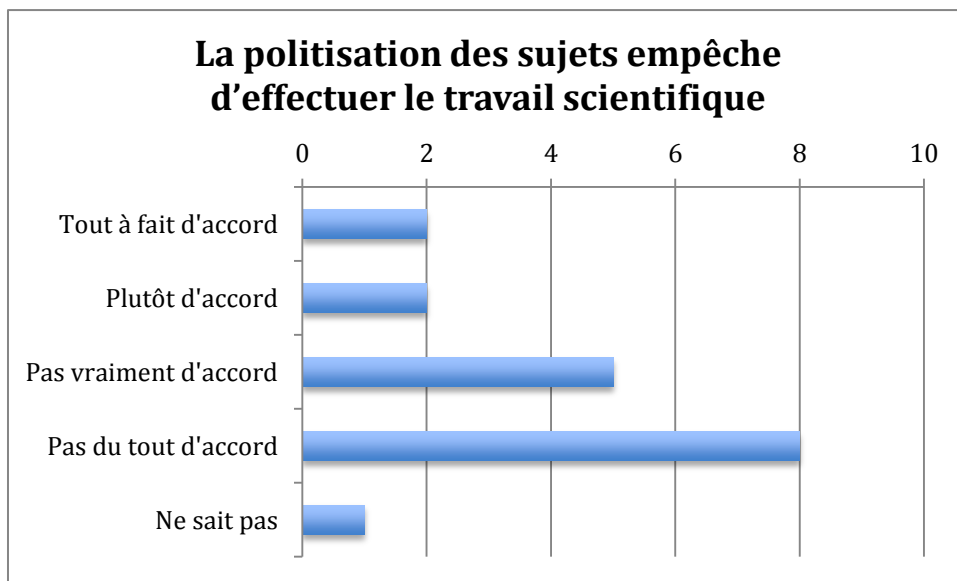


Figure 5 : Réponses à l'affirmation : « Le fait que le découpage et l'ébauche des chapitres des évaluations sont imposés limite la pertinence scientifique de ma contribution. » (18/18 répondants)

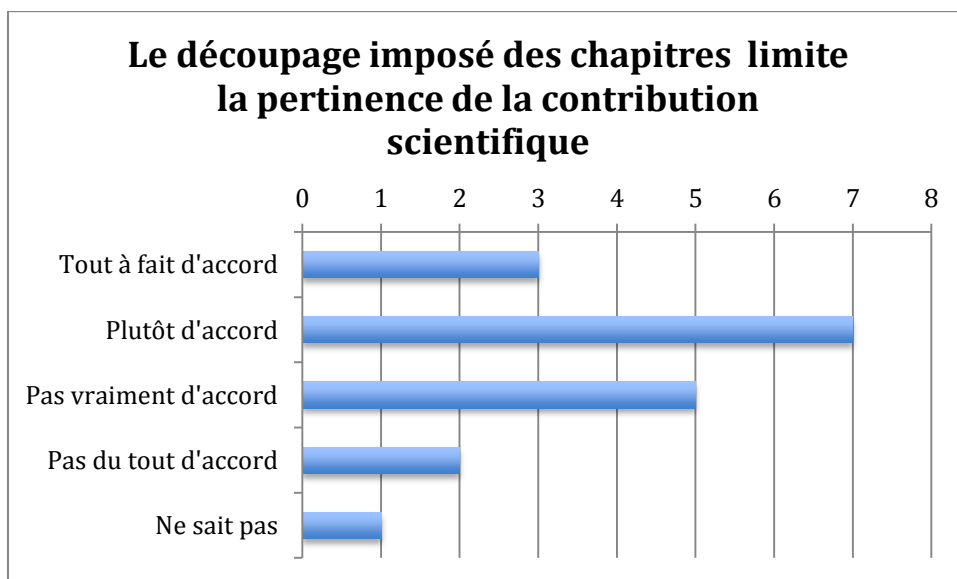


Figure 6 : Réponses à l'affirmation : « Je ne peux pas aborder certains points clés du sujet à cause de leur sensibilité politique (autocensure). » (18/18 répondants)

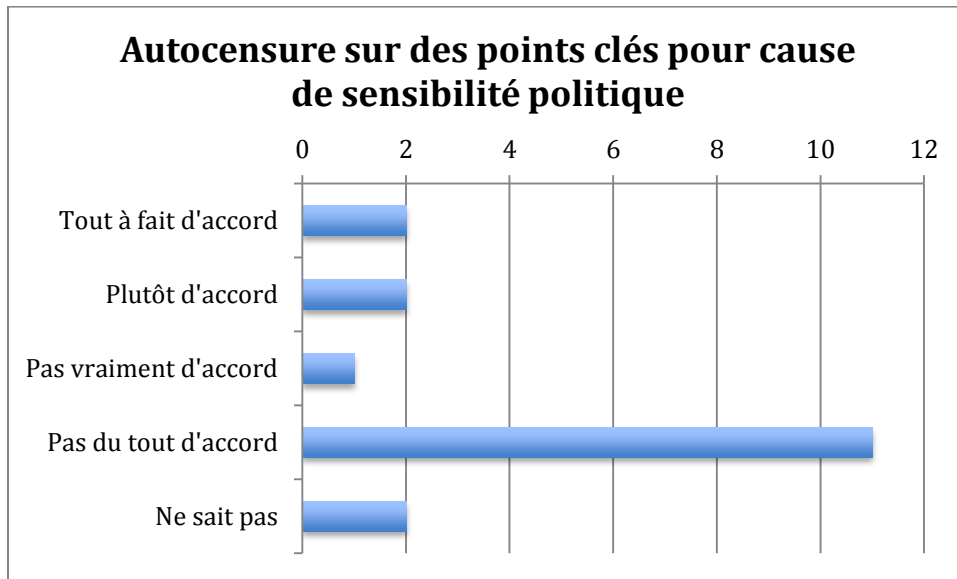


Figure 7 : Réponses à l'affirmation : « Le processus politique d'élaboration des évaluations fait avancer les travaux très lentement. » (18/18 répondants)

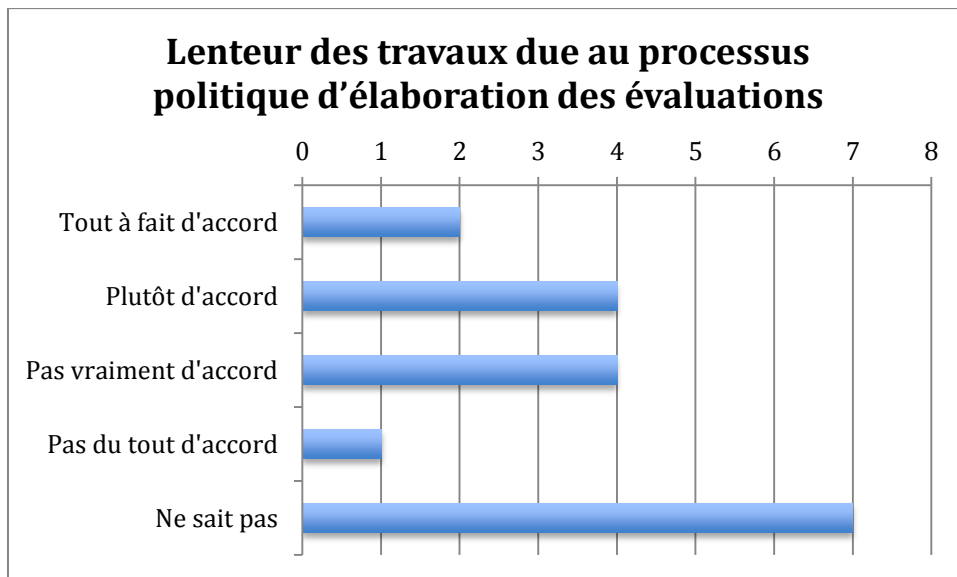


Figure 8 : Réponses à l'affirmation : « Le niveau de confiance dans les conclusions de l'évaluation n'est pas assez élevé pour pouvoir informer les politiques. » (18/18 répondants)

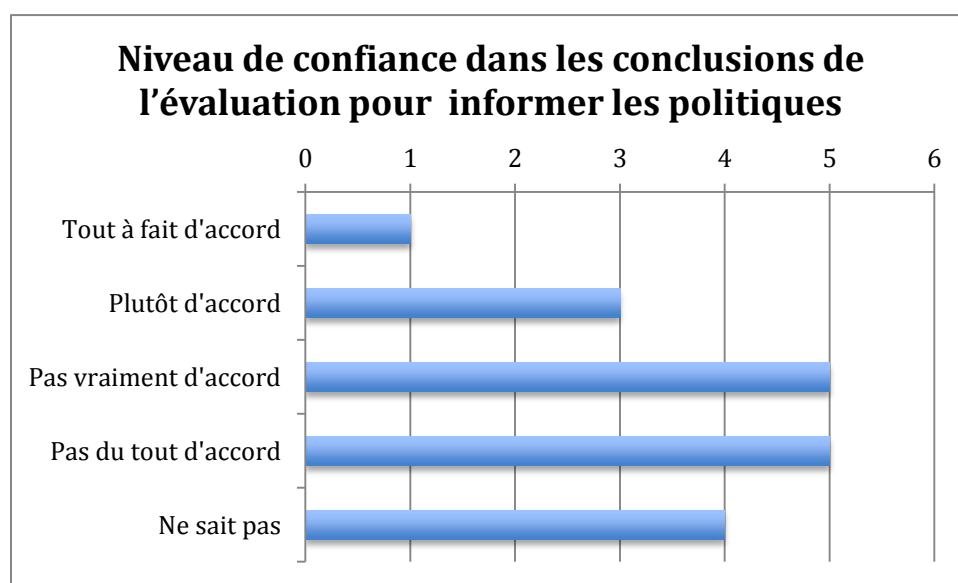
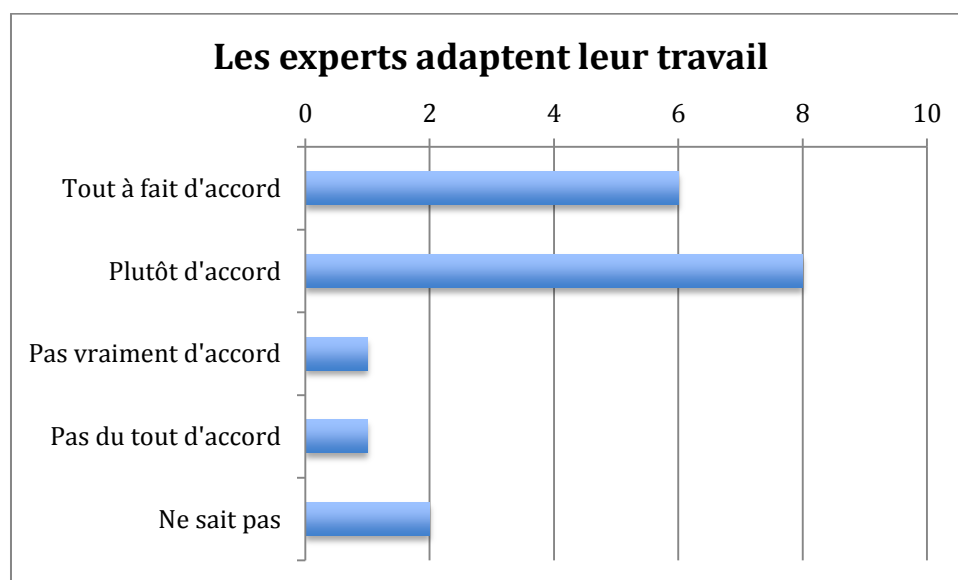


Figure 9 : Réponses à l'affirmation : «Malgré ces difficultés, je réussis à adapter mon travail. » (18/18 répondants)



La prise en compte des connaissances hors du champ académique

La prise en compte des savoirs traditionnels et locaux et des connaissances techniques et pratiques est essentielle à l'approche holistique des questions liées à la biodiversité et aux services écosystémiques à laquelle l'IPBES aspire. Pour ces deux aspects, 55% des experts ayant répondu au questionnaire considèrent que ces connaissances hors du champ académique sont bien prises en compte, notamment pour le catalogue des outils et méthodes à l'appui des politiques, l'évaluation sur la pollinisation et les pollinisateurs associés à la production alimentaire et l'évaluation pour la région Europe et Asie centrale. Cette dernière a cependant également été indiquée comme n'intégrant pas du

tout ce type de connaissances, ce qui laisse penser que là encore, l'expérience des auteurs varie grandement selon le chapitre auquel ils contribuent. L'évaluation régionale pour l'Afrique a été indiquée comme n'intégrant pas du tout les connaissances pratiques et techniques mais prenant bien en compte les savoirs autochtones et locaux.

Il a été souligné qu'en général, l'opposition à l'intégration des savoirs locaux ne provient pas de la communauté scientifique mais relève de préoccupations politiques. Le faible niveau d'intégration des pratiques et connaissances locales risque de créer des tensions au niveau local si les décideurs se réfèrent aux évaluations IPBES, dont les conclusions seraient alors inadéquates du fait que les intérêts variés des acteurs ne sont pas reflétés.

La collaboration internationale et pluridisciplinaire

La collaboration entre experts de différentes nationalités

83% des experts ayant répondu au questionnaire indiquent qu'ils collaborent très facilement avec les experts de nationalité différente, bien que 47% d'entre eux travaillent pour la première fois avec des équipes internationales. Aucun des répondants n'indique qu'il a des difficultés à travailler avec les experts d'autres nationalités, mais 17% des répondants collabore peu avec les experts d'autres nationalités.

Deux obstacles principaux à la collaboration reviennent régulièrement dans les commentaires des experts :

- La barrière de la langue, aussi bien du côté des experts français que des nombreuses autres nationalités dont l'anglais n'est pas la langue maternelle. Il s'agit d'une langue de travail commune, mais dont la maîtrise est inégale entre les différents experts. Bien que les conditions de participation à l'IPBES soient claires, on ne saurait trop insister sur le besoin pour les experts de se sentir suffisamment confiants en anglais pour exprimer leurs idées. Cependant, la barre ne doit pas être placée trop haut afin d'éviter de discriminer certains experts. Finalement, les difficultés posées par la langue sont à nuancer : les répondants reconnaissent que les anglophones sont plus à l'aise, mais les experts sélectionnés ont un niveau d'anglais suffisant à la collaboration au sein des groupes. Les experts s'entraident pour la compréhension.
- Le manque d'implication de certains experts, qui n'est pas lié à la nationalité mais à la motivation individuelle.

La collaboration entre experts de différentes disciplines

Il a été demandé aux experts si, d'après eux, il y avait un bon équilibre entre les experts issus des sciences du vivant et ceux issus des sciences sociales au sein du chapitre auquel ils contribuent, et au sein du groupe d'experts ou de l'équipe spéciale à laquelle ils contribuent. 55% des répondants estiment qu'il y a un bon équilibre au sein de leur chapitre. On tombe à 33% lorsque l'on s'attache à l'équilibre au sein du groupe dans son ensemble (tous les chapitres pris en compte dans le cas des évaluations).

La collaboration entre milieu académique et non-académique

De même, la question a été posée sur l'équilibre entre les experts issus du monde académique et ceux issus d'autres structures (secteur privé, ONG...). 22% des

répondants estiment qu'il y a un bon équilibre entre les experts issus de ces différentes structures au sein de leur chapitre, et 27% au sein de leur groupe d'expert ou équipe spéciale. Une des conséquences principales du déséquilibre constaté est le faible niveau d'intégration des connaissances pratiques mentionné dans la section précédente.

L'équilibre disciplinaire et entre les milieux académiques et non-académiques a été atteint difficilement dans les groupes de travail formés à l'IPBES depuis 2014, les experts en sciences du vivant rattachés à la recherche publique étant prédominant (voir Figure 1 et 2 pour les nominations françaises). Les répondants à l'enquête, représentant majoritairement ce type de profil, reconnaissent ces déséquilibres. Cela laisse penser qu'ils sont ouverts à la collaboration entre disciplines et avec des formes d'expertise différentes des leurs. A noter que le Bureau et le Groupe d'Experts Multidisciplinaire de l'IPBES ont cherché à corriger des déséquilibres, y compris disciplinaires, lors de la mise en place des groupes d'experts, en cherchant des nominations supplémentaires correspondant aux profils sous-représentés. Une procédure² sera soumise à adoption de la plénière de l'IPBES lors de sa 4^e session en 2016, afin de formaliser cette pratique. .

Le niveau d'intégration des produits de l'IPBES entre eux

Dans le cadre de son programme de travail 2014-2018, l'IPBES a pris plusieurs mesures afin d'assurer une bonne intégration entre ses différents produits :

- Les réunions d'auteurs pour les évaluations régionales et thématiques, et notamment la première réunion, permettent de rassembler les auteurs de tous les chapitres. Les auteurs travaillent ensuite en groupes selon leurs chapitres mais en fonction de l'organisation de la semaine, les interactions entre chapitres peuvent être encouragées. La mobilisation de l'ensemble des auteurs dans un même lieu pendant une semaine favorise les échanges.
- Une partie des auteurs des évaluations régionales a été sélectionnée pour son expertise sur une ou plusieurs des questions thématiques abordées dans le programme de travail et participe également aux travaux de l'évaluation thématique concernée. Les réunions d'auteurs sont organisées en parallèle pour favoriser les échanges.
- Des membres des équipes spéciales participent aux travaux des évaluations thématiques et régionales, du fait de leur caractère transversal. Un des cas ayant rencontré le plus de succès est l'implication de l'équipe spéciale sur les connaissances traditionnelles et locales dans les travaux de l'évaluation sur la pollinisation. Cependant, **certains membres d'équipes spéciales déplorent de ne pouvoir assister aux réunions d'auteurs des évaluations pour raisons de confidentialité.**

Parmi les 18 répondants à l'enquête en ligne, 6 experts ont indiqué qu'ils ont eu des échanges avec les auteurs d'autres chapitres de l'évaluation à laquelle ils contribuent et que cela a directement influencé leurs travaux au sein de l'IPBES. 9 experts ont indiqué qu'ils ont eu des échanges avec les auteurs d'autres chapitres, mais que cela n'a pas eu de conséquences directes sur leurs propres travaux, tandis que 3 experts ont indiqué qu'ils n'ont pas échangé avec les auteurs d'autres chapitres (à noter qu'un de ces experts est membre d'une équipe spéciale pour qui la question n'est pas pertinente). Ces

² Voir http://ipbes.net/images/documents/plenary/fourth/working/4_15/IPBES-4-15_FR.pdf

réponses révèlent que s'il y a bien des échanges entre auteurs des différents chapitres, le travail se poursuit encore en silos dans la plupart des cas.

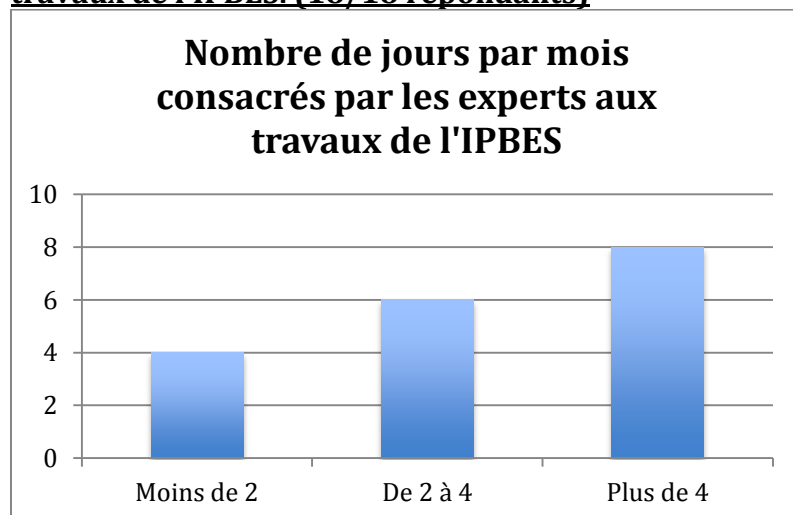
Parmi les 18 répondants à l'enquête en ligne, 6 experts ont indiqué qu'ils ont eu des échanges avec les experts d'autres groupes ou équipes spéciales et que cela a directement influencé leurs travaux au sein de l'IPBES. 3 experts ont indiqué qu'ils ont eu des échanges avec d'autres groupes ou équipes mais que cela n'a pas eu de conséquences directes sur leurs propres travaux. 9 experts faisant partie des groupes d'experts pour les évaluations régionales et du groupe d'expert pour établir le catalogue d'outils et méthodes de soutien aux politiques ont indiqué ne pas avoir échangé avec d'autres groupes. Cela peut être lié à leur absence à une réunion ou au rôle joué par les experts dans l'évaluation (LA, CLA, co-président) et au chapitre auquel ils contribuent, car les experts qui ont indiqué avoir échangé avec les autres groupes font également partie des groupes d'experts pour les évaluations régionales. Les répondants faisant partie des équipes spéciales ont indiqué avoir eu des échanges avec les autres groupes, ce qui indique que ces équipes remplissent bien leur fonction transversale. Une amélioration possible serait de s'assurer que tous les auteurs des évaluations ont la possibilité d'entrer en contact avec les experts des groupes ou équipes spéciales interagissant avec leur propre groupe.

Les GAT pourraient s'assurer que les points clés des échanges sont transmis à l'ensemble des groupes concernés. On peut réitérer l'importance de participer aux réunions d'experts, qui sont en nombre limité, et de donner l'information très en avance afin que les experts puissent réserver ces dates.

La charge de travail des experts

Lorsque les appels à nomination d'experts ont été lancés, le Secrétariat de l'IPBES a informé les candidats potentiels que l'implication dans les travaux de l'IPBES représenterait environ 10% de leur temps de travail. Sur la base d'une semaine travaillée de 5 jours, nous avons estimé que l'implication dans les travaux de l'IPBES représenterait donc de 2 à 4 jours par mois en moyenne et nous avons interrogé les experts sur le réalisme de ces estimations. Les résultats sont présentés dans la figure 10.

Figure 10 : Estimation du nombre de jours par mois consacrés par les experts aux travaux de l'IPBES. (18/18 répondants)



On constate qu'une majorité des experts travaille plus que les 10% à 20% estimés.

Ce retour est réparti de manière hétérogène au sein des groupes, avec une majorité des répondants qui indiquent travailler moins de 4 jours par mois pour l'évaluation régionale Europe et Asie centrale, reflétant une bonne estimation et répartition de la charge de travail. Les experts indiquant consacrer plus de 4 jours par mois à l'IPBES sont en majorité des auteurs principaux coordinateurs (CLA). La charge de travail représentée par l'IPBES varie grandement selon le rôle joué dans l'évaluation, les individus et leur propre disponibilité ou volonté (équilibre avec la vie privée, équilibre avec les autres travaux menés par les experts).

Deux experts indiquent qu'ils travaillent plus de 4 jours par an tout en effectuant juste les tâches que l'on attend d'eux. Les experts qui ont du mal à effectuer les tâches demandées consacrent également 2 à 4 jours par mois à l'IPBES. **Une grande majorité des experts qui travaillent plus de 4 jours par mois indique que le poids de leur charge de travail est dû au manque d'implication des autres auteurs**, ce qui les pousse à décupler leur travail afin de pallier le manque d'investissement de leurs collègues.

Nous avons essayé d'explorer plus en détail les raisons pour lesquelles les experts ont des difficultés à effectuer les tâches qui leur sont confiées au sein de l'IPBES, en formulant plusieurs pistes issues des entretiens informels entre le Secrétariat du Comité français pour l'IPBES et les experts français participant aux travaux. 69% des experts ayant répondu à cette question indiquent qu'ils ont du mal à remplir leurs tâches car ils manquent de temps, les délais pour produire les documents attendus à chaque étape de l'évaluation étant très courts (*zero order draft, first order draft* etc).

Une des solutions proposées pour résoudre ce problème serait que les experts IPBES reçoivent le soutien de post-doctorants pour faire avancer leurs autres travaux en cours. Il est cependant très difficile d'obtenir ce genre d'appui dans le contexte actuel de la recherche en France.
--

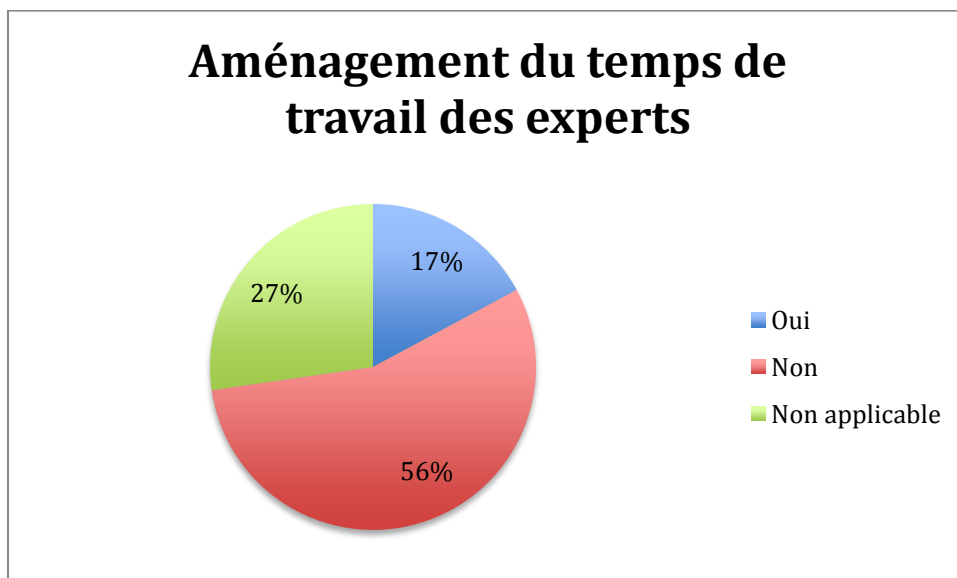
Les experts indiquent par ailleurs que le manque d'indications claires de la part des co-présidents (23%), et des auteurs coordinateurs (31%) aux LA, rend leur travail difficile. 38% du même échantillon indiquent qu'ils rencontrent des difficultés dues au faible niveau d'implication des autres experts (voir ci-dessus) et au manque d'accès aux connaissances et outils nécessaires.

Les connaissances et outils dont les auteurs auraient besoin pour remplir leurs tâches sont:

- Les ressources bibliographiques, y compris l'accès à des bases de données ;
- Une liste des bases de données pertinentes pour informer les indicateurs, notamment pour les évaluations régionales ;
- Un schéma conceptuel clair pour l'évaluation des services écosystémiques
- Des réseaux d'informateurs hors du monde de la recherche
- Des méta analyses et des données sur certains points (par exemple, sur un écosystème spécifique) ;
- Des outils rédactionnels collaboratifs (type GoogleDoc), en notant les restrictions d'accès à internet dans certains pays ;
- Des outils GIS pour produire des cartes de synthèse.

Pour les experts français, les travaux IPBES s'ajoutent la plupart du temps à leurs autres travaux : seuls 17% des répondants au questionnaire ont indiqué que leur organisme de rattachement a aménagé leur temps de travail afin qu'ils puissent se consacrer en partie aux travaux de l'IPBES. 55% des répondants n'ont pas d'aménagement de leur temps de travail au sein de leur organisme. Un aménagement du temps de travail n'était pas applicable dans 28% des cas.

Figure 11 : Aménagement du temps de travail des experts par leur organisme de rattachement. (18/18 répondants)



Bilan : succès et points d'amélioration des groupes d'experts et équipes spéciales

De manière générale, **les groupes d'experts et équipes spéciales établis jusqu'ici par l'IPBES bénéficient de l'enthousiasme des experts participant aux travaux** (voir Figure 12). Bien que de nombreux experts estiment que la charge de travail est inégalement répartie au sein des groupes (voir la section précédente), la majorité du groupe est motivée et les travaux ne pâtissent donc pas de la démobilisation de certains membres. **L'IPBES semble bien remplir ses ambitions d'approche pluridisciplinaire**, qui est soulignée comme un des éléments de succès principaux des groupes, mais l'analyse en détail de ce point (voir plus haut) nous rappelle que

l'équilibre des disciplines dans les groupes et équipes est encore à améliorer afin de produire des résultats optimaux. Les experts reconnaissent également le rôle de l'IPBES pour mettre en commun les connaissances et données existantes, permettant ainsi de produire des évaluations de l'état des connaissances sur les sujets traités par le programme de travail actuel. La rigueur scientifique apparaît le moins fréquemment dans les réponses mais il est difficile d'en juger à ce stade, alors que plusieurs travaux ont commencé depuis à peine un an. Ce point n'est par ailleurs pas identifié comme une priorité à améliorer (voir Figure 13).

La répartition du travail entre les experts est le point principal à améliorer afin de permettre un meilleur fonctionnement des groupes et équipes spéciales, et plus généralement la gestion du groupe (voir Figure 13). Cette tâche relève de la responsabilité des co-présidents et des auteurs coordinateurs pour les évaluations régionales et thématiques. Il a été spécifiquement noté que l'organisation du groupe pour l'évaluation thématique sur la pollinisation, les pollinisateurs et la production alimentaire était très satisfaisante, avec un programme très bien construit et mis en œuvre par les CLA. Il pourrait être bénéfique aux autres groupes (actuels et à venir) de partager les leçons tirées par les coordinateurs de cette évaluation. Il a été également suggéré qu'un chargé de mission assiste les auteurs coordinateurs pour la coordination des évaluations. De tels postes existent au sein du Secrétariat IPBES ou des GAT pour certaines évaluations, mais pourraient être pourvu pour chaque évaluation (sous forme de soutien en nature par un gouvernement ou une institution par exemple). Enfin, il faut noter que malgré la mise en réseau et l'atmosphère de coopération au sein des groupes, les répondants au questionnaire notent certaines difficultés liées à l'échange de données entre auteurs. Ce point mérite d'être exploré plus en détail, car il pourrait représenter un obstacle non-négligeable pour la conduite des évaluations IPBES qui se veulent aussi exhaustives que possible. Est-ce lié à des inquiétudes sur la propriété intellectuelle ? La concurrence entre équipes de recherche pour leurs travaux hors IPBES ? D'autres raisons ? Selon les motivations derrière cette retenue, des solutions appropriées pourraient être explorées.

Figure 12 : Succès principaux des groupes IPBES. (18/18 répondants)

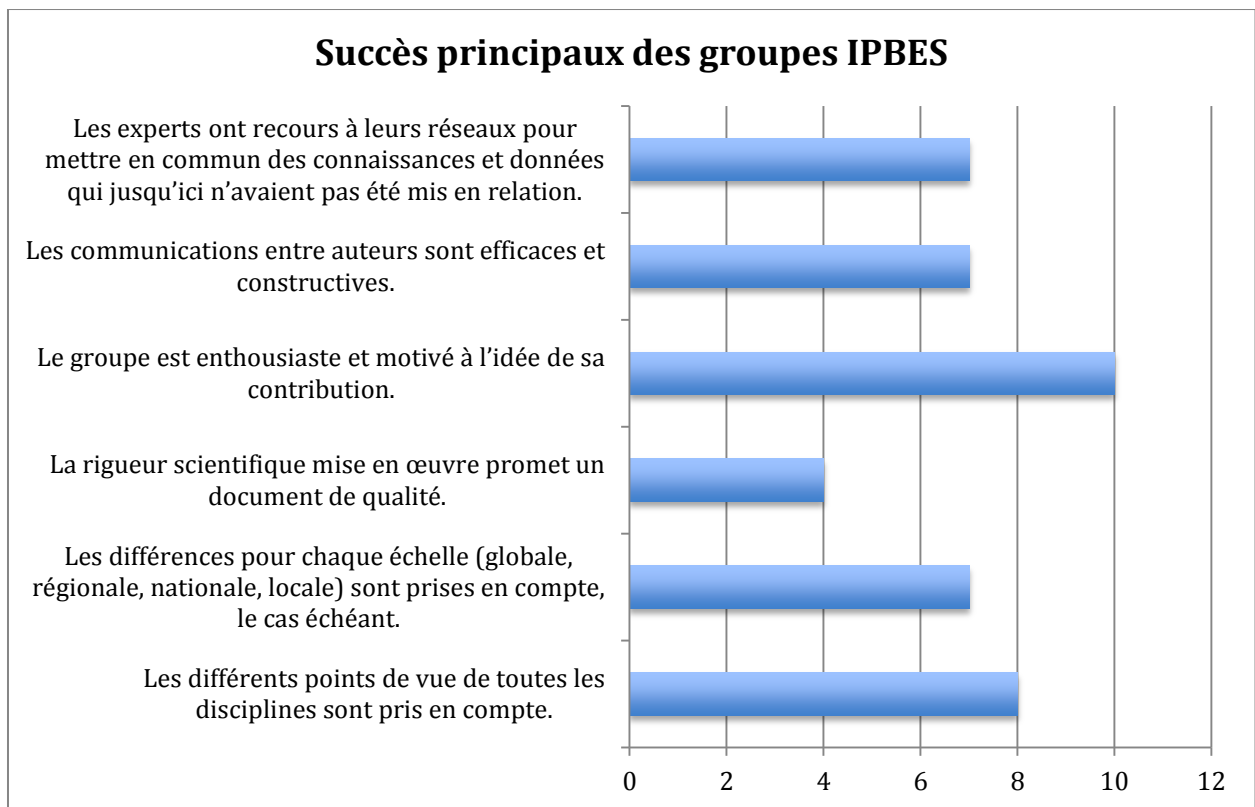
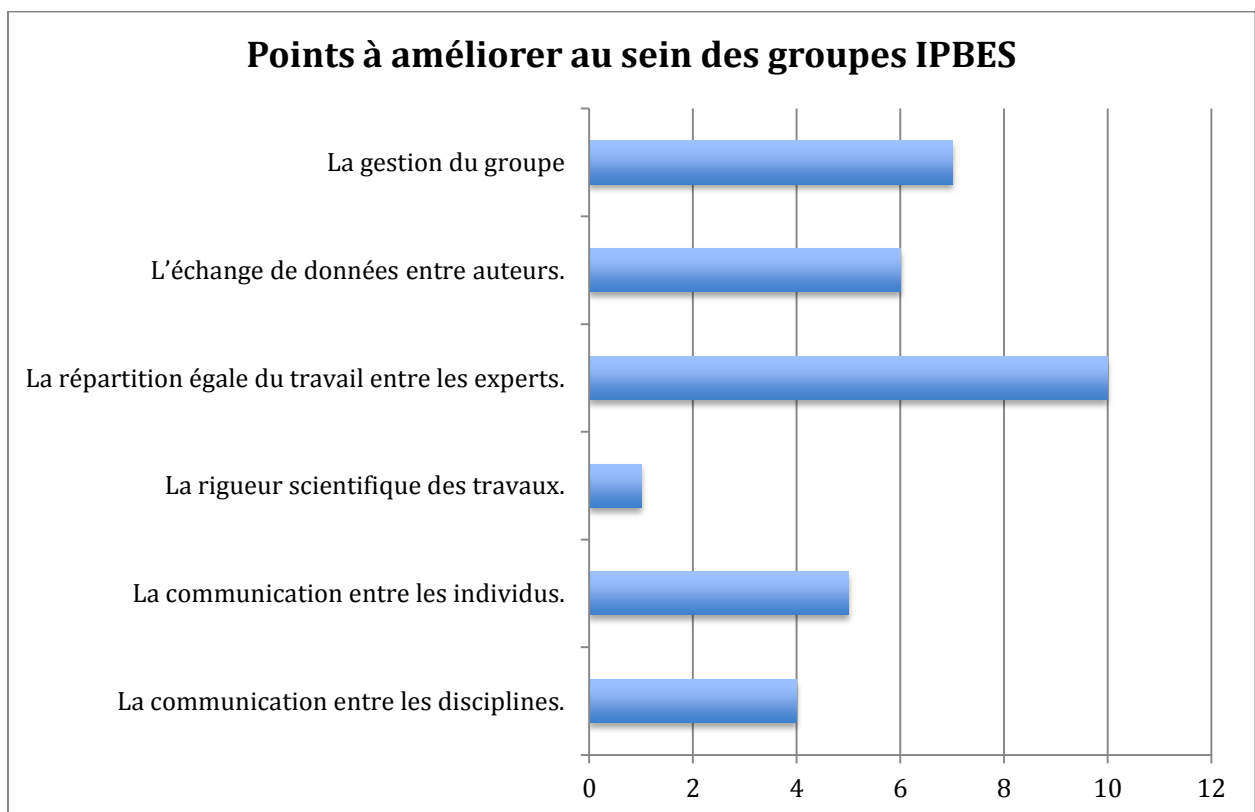


Figure 13 : Points à améliorer au sein des groupes IPBES (16/18 répondants)



Recommandations

Sélection des experts

Les estimations du temps de travail devraient être revues à la lumière des expériences acquises par l'IPBES au cours des deux dernières années, elles pourraient notamment être précisées en fonction des rôles remplis par les experts (CLA, LA). Elles doivent être communiquées dès l'appel à nominations.

Pour renforcer la pertinence des contributions des experts, on peut imaginer lors du processus de candidature un système de vœux optionnels pour le chapitre auquel l'expert apporterait sa contribution. L'expert pourrait être néanmoins sollicité sur un autre chapitre, mais il serait dans ce cas informé de la contribution attendue avant d'accepter finalement de participer aux travaux IPBES.

Formation

Le mode de fonctionnement de l'IPBES et les produits attendus doivent être connus très tôt des experts une fois qu'ils sont sélectionnés, dans tous les cas avant la première réunion d'auteurs qui doit se concentrer sur le contenu de l'évaluation et le *zero order draft*. L'équipe spéciale sur le renforcement des capacités envisage d'étendre la formation offerte aux jeunes experts associés en décembre 2015 aux autres experts qui en auraient besoin (voir IPBES/4/6). Cette formation semble être une excellente introduction aux travaux des experts au sein de l'IPBES et pourrait être transformée en formation en ligne, à suivre par les experts avant leur première réunion.

Communication

Les tâches de communication sont à répartir entre le Secrétariat, le GAT le cas échéant et les CLA. Elles doivent assurer que les experts sont informés **plusieurs mois à l'avance** des réunions prévues et des échéances clés pour la réalisation des produits, afin de leur permettre d'organiser leurs travaux hors IPBES et d'optimiser leur participation aux travaux de la Plateforme. Avoir un calendrier des réunions pour l'année $n+1$ en fin d'année n serait très utile pour sécuriser des financements auprès des organismes de rattachement des experts, afin qu'ils puissent participer aux missions IPBES.

Un calendrier des travaux de chaque groupe pourrait être maintenu à jour sur les pages du sites IPBES consacrées aux différents livrables.

Gestion du groupe de travail

Les co-présidents et auteurs coordinateurs de l'évaluation sur les pollinisateurs et la pollinisation associés à la production alimentaire devraient partager leur expérience (points qui fonctionnent, difficultés rencontrées et comment les surmonter) avec les co-présidents et auteurs coordinateurs des évaluations en cours et à venir, de manière virtuelle ou lors des prochaines réunions d'auteurs.

L'IPBES devrait envisager de ralentir son rythme de progression, car les échéances très courtes mettent les experts sous pression et pourraient nuire à la qualité des travaux. On peut penser que ce rythme élevé est dû au fait que nous en sommes au premier programme de travail et que les Etats membres attendent des résultats tangibles sur le court terme. Néanmoins, le prochain programme de travail pourrait s'étendre sur 5 ou 6 ans au lieu des 4 ans actuels.

Outils et données

Le secrétariat de l'IPBES pourrait envisager d'établir des conventions avec les propriétaires des bases de données d'articles scientifiques pour que les chercheurs puissent y avoir accès le temps de leur activité à l'IPBES. Cela serait une avancée considérable sur la question problématique de l'accès aux connaissances et données existantes, notamment bibliographiques.

Le Secrétariat pourrait explorer les possibilités pour les experts IPBES d'interagir avec le réseau des porteurs d'enjeux IPBES, afin notamment de pallier le manque d'informations et de connaissances pratiques et techniques dans les évaluations.

Recommandations pour l'évaluation régionale Europe et Asie centrale

Le GAT devrait explorer les modalités de mise en place d'un cadre clair pour interagir avec les initiatives existantes au niveau européen (MAES) et nationales (par exemple l'EFESE en France). Un rapprochement avec le Groupe technique intergouvernemental sur les sols (ITPS, Intergovernmental Technical Panel on Soils) serait également à envisager. La deuxième réunion d'auteurs en juin 2016 pourrait permettre des échanges entre les experts impliqués dans les travaux IPBES et ceux des autres initiatives, notamment sur les méthodes de travail et les leçons retenues.

Les experts d'Asie centrale sont sous-représentés dans le groupe, ce qui risque de limiter la pertinence des conclusions du rapport pour les pays hors Europe (voire hors UE). Le GAT et le Secrétariat pourraient accentuer les efforts pour impliquer des experts et représentants des gouvernements de ces pays lors de l'examen du projet de rapport.

L'accès aux informations concernant la région du Caucase est à améliorer. Le GAT pourrait explorer les possibilités d'un partenariat le temps de l'évaluation avec des centres de données sous-régionaux, nationaux ou sous-nationaux du Caucase.

Recommandations pour l'évaluation régionale Asie-Pacifique

Le GAT devrait envisager un rapprochement avec le Secrétariat du Programme régional océanien pour l'environnement, qui dispose de données et connaissances essentielles sur la biodiversité en Océanie, qui est par ailleurs sous-représentée dans le groupe d'experts.

ANNEXE

Expérience des experts français participant à l'IPBES

1. Aviez-vous déjà travaillé avec des équipes internationales à de telles échelles (globale ou régionale) ?

- Oui
- Non

2. Quelles années avez vous travaillé aux travaux de la plateforme ?

- 2014
- 2015

3. A combien de réunions de travail avez-vous participé dans le cadre de l'IPBES ?

- 0
- 1 à 2
- 3 à 4
- 5 ou plus

4. Quels étaient les objectifs/points de discussion principaux des réunions auxquelles vous avez participé ?

5. Les réunions auxquelles vous avez participé ont-elles rempli leur(s) objectif(s) ?

- Totalement
- Partiellement
- Pas du tout

Remarques :

6. Comment qualifieriez-vous le soutien apporté par l'unité de soutien technique (Technical Support Unit – TSU) de votre groupe pour l'organisation des réunions ?

- Il n'y a pas de TSU
- Pas satisfaisant
- Partiellement satisfaisant
- Satisfaisant
- Très satisfaisant

7. Comment qualifieriez-vous le soutien apporté par l'unité de soutien technique (Technical Support Unit – TSU) de votre groupe pour la facilitation de l'accès aux données ?

- Il n'y a pas de TSU

- Pas satisfaisant
- Partiellement satisfaisant
- Satisfaisant
- Très satisfaisant

8. Le travail avance entre les réunions grâce à l'échange de mails entre auteurs.
Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord ; 5 : non applicable

Le travail avance entre les réunions grâce à des appels téléphoniques et des téléconférences entre auteurs.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord ; 5 : non applicable

Les auteurs travaillent de manière isolée entre les réunions.

Numérotez de 1 à 4 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord

9. Êtes vous bien informé(e) des différentes échéances concernant les livrables de votre groupe ?

- Je suis très bien informé(e) par le Secrétariat de l'IPBES.
- Je suis très bien informé(e) par d'autres canaux. (*Précisez*)
- Je suis mal informé(e) des échéances.

Précisez les canaux d'information :

10. Avez-vous identifié des experts ou des propriétaires de données qui pourraient apporter un soutien en nature à vos travaux au sein de l'IPBES et avec lesquels vous souhaiteriez être mis en relation ? Si oui, précisez lesquels.

11. La politisation des sujets abordés m'empêche d'effectuer mon travail de scientifique.
Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Le fait que le découpage et l'ébauche des chapitres des évaluations sont imposés limite la pertinence scientifique de ma contribution.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Je ne peux pas aborder certains points clés du sujet à cause de leur sensibilité politique (autocensure).

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Le processus politique d'élaboration des évaluations fait avancer les travaux très lentement.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Les savoirs traditionnels et autochtones sont pris en compte.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Les pratiques et connaissances techniques sont prises en compte.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Le niveau de confiance dans les conclusions de l'évaluation n'est pas assez élevé pour pouvoir informer les politiques.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Malgré ces difficultés, je réussis à adapter mon travail.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Avez-vous été confronté(e) à des obstacles politiques dans votre travail, autres que ceux mentionnés ci-dessus ?

12. Quelles sont vos relations avec les experts d'autres nationalités ?

- Je collabore très facilement avec les experts de nationalité différente
- Je collabore difficilement avec les experts de nationalité différente
- Je collabore peu avec les experts d'autres nationalités

Précisez (problème de langue, différences de perceptions...) :

13. Il y a un bon équilibre entre sciences sociales et sciences du vivant dans le chapitre auquel je contribue.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Il y a un bon équilibre entre sciences sociales et sciences du vivant dans l'équipe spéciale/le groupe d'experts dont je fais partie.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Il y a un bon équilibre entre experts issus du monde académique et experts issus du secteur privé ou des ONG dans le chapitre auquel je contribue.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

Il y a un bon équilibre entre experts issus du monde académique et experts issus du secteur privé ou des ONG dans l'équipe spéciale/le groupe d'experts dont je fais partie.

Numérotez de 1 à 5 selon 1 : tout à fait d'accord ; 2 : plutôt d'accord ; 3 : pas vraiment d'accord ; 4 : pas du tout d'accord 5 : ne sait pas

14. Avez-vous eu l'occasion d'échanger avec les auteurs contribuant aux autres chapitres de l'évaluation à laquelle vous participez?

- Oui, et cela a directement influencé mes travaux
- Oui, mais cela n'a pas de conséquence directe pour mon travail à l'IPBES
- Non

15. Avez-vous eu l'occasion d'échanger avec les membres d'autres groupes d'experts/équipes spéciales travaillant au programme de travail de l'IPBES ?

- Oui, et cela a directement influencé mes travaux
- Oui, mais cela n'a pas de conséquence directe pour mon travail à l'IPBES
- Non

16. Considérez-vous que le temps que vous consacrez à l'IPBES représente (hors réunions de travail) :

- Moins de 2 jours par mois en moyenne
- De 2 à 4 jours par mois en moyenne
- Plus de 4 jours par mois en moyenne

17. Comment estimez-vous votre propre implication dans les travaux ?

- Je travaille plus que prévu pour pallier le manque d'implication des autres experts.
- J'effectue les tâches que l'on attend de moi.
- J'ai du mal à effectuer les tâches qui me sont demandées.

18. Dans le cas où vous avez des difficultés à effectuer les tâches requises au sein de l'IPBES, attribuez-vous ce problème (plusieurs réponses possibles) :

- A un manque de temps
- A un manque d'indications claires de la part des auteurs coordinateurs (coordinating lead authors)
- A un manque d'indications claires de la part des présidents des évaluations
- A une inadéquation de votre expertise avec la tâche confiée
- A un faible niveau de collaboration de la part des autres auteurs
- A un manque d'accès aux connaissances ou aux outils dont j'ai besoin (*précisez*) :
- Autres (*précisez*) :

Précisez les connaissances ou outils dont vous auriez besoin pour remplir vos tâches au sein de l'IPBES :

19. Votre organisme de rattachement a-t-il permis un aménagement de votre temps de travail afin de faciliter votre participation aux travaux de l'IPBES ?

- Oui
- Non
- Non applicable

20. Recevez-vous un soutien financier pour participer aux missions de l'IPBES (réunions d'auteurs notamment) ?

- Oui, de la part de mon organisme de recherche
- Oui, de la part d'une autre structure (*précisez*) :
- Non

Précisez, le cas échéant, la ou les source(s) vous apportant un soutien financier pour les réunions d'auteurs IPBES :

21. Quels sont d'après-vous les succès de votre groupe de travail ? (Plusieurs réponses possibles)

- Les différents points de vue de toutes les disciplines sont pris en compte.
- Les différences pour chaque échelle (globale, régionale, nationale, locale) sont prises en compte, le cas échéant.
- La rigueur scientifique mise en œuvre promet un document de qualité.
- Le groupe est enthousiaste et motivé à l'idée de sa contribution.
- Les communications entre auteurs sont efficaces et constructives.
- Les experts ont recours à leurs réseaux pour mettre en commun des connaissances et données qui jusqu'ici n'avaient pas été mis en relation.
- Autre (*précisez*) :

22. D'après vous, quels sont les points à améliorer dans votre groupe de travail ? (Plusieurs réponses possibles)

- La communication entre les disciplines.
- La communication entre les individus.
- La rigueur scientifique des travaux.
- La répartition égale du travail entre les experts.
- L'échange de données entre auteurs.
- La gestion du groupe
- Autre (*précisez*) :

23. Souhaitez-vous partager d'autres remarques ?

24. *Facultatif* Je suis...

- Un expert rattaché à un centre de recherche
- Un expert issu du secteur privé ou d'une ONG

25. *Facultatif* Mon expertise relève...

- Des sciences sociales
- Des sciences expérimentales
- Les deux

26. *Facultatif* Quel est votre rôle ?

- Chair
- CLA
- LA
- Fellow
- Reviewer

27. *Facultatif* De quel groupe/équipe spéciale faites-vous partie ?

- 1 (a-b) Equipe spéciale sur le renforcement des capacités
- 1 (c) Equipe spéciale sur la prise en compte des connaissances autochtones et locales
- 1 (d) & 4 (b) Equipe spéciale sur les besoins prioritaires en matière de données et de connaissances et pour le développement d'un plan de gestion des connaissances
- 2 (a) Groupe d'experts pour élaborer un cadre commun d'analyse à différentes régions et à différentes échelles
- 2 (b) Groupe d'experts pour cadrer l'évaluation de l'état de la biodiversité et des services écosystémiques des 4 régions
- 2 (b) Groupe d'experts pour réaliser l'évaluation de l'état de la biodiversité et des services écosystémiques de la région Afrique
- 2 (b) Groupe d'experts pour réaliser l'évaluation de l'état de la biodiversité et des services écosystémiques de la région Asie-Pacifique
- 2 (b) Groupe d'experts pour réaliser l'évaluation de l'état de la biodiversité et des services écosystémiques de la région Europe et Asie centrale
- 3 (a) Groupe d'experts pour réaliser l'évaluation thématique rapide de l'état des pollinisateurs et de la pollinisation associés à la production alimentaire
- 3 (b) Groupe d'experts pour cadrer l'évaluation thématique sur la dégradation et la restauration des terres
- 3 (b) Groupe d'experts pour réaliser l'évaluation thématique sur la dégradation et la restauration des terres
- 3 (c) Groupe d'experts pour réaliser l'évaluation méthodologique des scénarios et des modélisations de la biodiversité et des services écosystémiques en tant qu'outils et méthodes d'appui aux politiques
- 3 (d) Groupe d'experts pour cadrer l'évaluation méthodologique des outils et méthodes d'appui aux politiques au regard des diverses conceptions des valeurs de la biodiversité et des bénéfices apportés par la nature, y compris les services écosystémiques
- 4 (c) Groupe d'experts pour dresser un catalogue des outils et méthodes à l'appui des politiques